

HONORAIRES DE VENTE

Mandats de vente : Montant minimum d'honoraires : 6 000 € TTC ; honoraires charge vendeur ou acquéreur

SUR LA TRANCHE DE PRIX	MONTANT TTC
< 150 000 €	8 %
de 150 001 à 200 000 €	7 %
de 200 001 à 250 000 €	6 %
de 250 001 à 300 000 €	5 %
> 300 001 €	4 %

Mandat de vente success :

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS avec validation de la clause confiance :

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent barème.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 20% des honoraires affichés sur le présent barème.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 30% des honoraires affichés sur le présent barème.

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS avec validation de la clause fidélité :

- Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais d'une Agence du Réseau Keller Williams pour le compte d'un même client.

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS avec validation de la clause Win/Win:

- Les honoraires affichés sur le présent barème seront divisés par moitié, en cas de vente à un Acquéreur présenté par le Mandant, dans les conditions prévues par ledit Mandat SUCCESS.

HONORAIRES DE LOCATION

Locaux d'habitation vides, meublés ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)

A la charge du locataire	Visite, constitution du dossier, rédaction de bail 8 €/m ² habitable. État des lieux d'entrée 3€/m ² habitable
A la charge du propriétaire	Visite, constitution du dossier, rédaction de bail 8€/m ² habitable État des lieux d'entrée 3 €/m ² habitable. Entremise et négociation : 1€
Locaux professionnels et commerciaux	20 % du loyer annuel à la charge du locataire
Baux de droit commun	15 % du loyer annuel charges comprises à la charge de 50% par partie